

La vie de Château dans un lieu atypique et un écrin de verdure !  
C'est le séjour proposé par Moulins Rando à la résidence

**LOU CASTEL**  
*07 - Berrias & Casteljau*  
**du dimanche 24 mai 2026 au samedi 30 mai 2026**

**SITUATION :**

LOU CASTEL est situé au sud de l'Ardèche, à la frontière du Gard et au pied du Parc National des Cévennes ; le château de Casteljau est le cœur de vie de ce club de 10 hectares situé en pleine forêt et en bordure de rivière.

**VOYAGE** : en autocar grand tourisme, il restera à notre disposition durant tout le séjour.

**HÉBERGEMENT:**

En appartement pour 2 personnes tous ouverts sur une terrasse privative en rez de jardin ou sur balcon à l'étage ; nous avons très peu de chambre individuelle avec un supplément de 20€/nuit ; les chambres doubles seront privilégiées; linge de toilette fourni, entretien des chambres 1 fois en milieu de séjour ,3 animations en soirée ; pension complète avec vin et café compris aux déjeuners , petits déjeuners en buffet.

Accès à la piscine extérieure, terrain de volley, pétanque, tennis de table.

Tout renseignement complémentaire : Martine LENGERT 06 98 03 83 09

Alain BRODIER 06 74 99 34 60

**PRIX :** **895.00 €** en chambre double et supplément 120 € en chambre individuelle.

**PROGRAMME** : toutes les visites seront accompagnées d'un guide et les randonnées pédestres de 2 voir 3 guides selon le nombre final de participants et les niveaux de marche.

Jour 1 dimanche 24 mai : arrivée le soir, installation dans les chambres et dîner,

Jour 2 lundi 25 mai :

**Matin randonnée : DÉCOUVERTE DU VIGNOBLE ARDÉCHOIS**

Les vins d'Ardèche n'auront plus de secrets pour nous ! Nous passerons la matinée à cheminer au coeur d'un des plus beaux vignobles en terrasse du Sud Ardèche sur les coteaux de Rosières, dans les grès, agrémentés d'oliviers ; nous découvrirons également des cépages oubliés, remis au goût du jour par une poignée de viticulteurs passionnés.

Visite de cave au retour.

*Déjeuner à Lou Castel*

**Après midi excursion : LES GORGES DE L'ARDÈCHE**

Départ en direction de Vallon Pont d'Arc au célèbre Pont d'Arc, arche naturelle taillée dans la rivière Ardèche, presque unique au monde. C'est la porte qui s'ouvre sur les Gorges de l'Ardèche. Reprenant la route touristique qui surplombe ses méandres, une halte aux principaux belvédères nous permettra d'apprécier un panorama unique. Retour par le plateau des Gras et ses champs de lavande.

Jour 3 mardi 26 mai:

**Matin randonnée : GRAVIÈRES, LE TOUR DES HAMEAUX**

La commune de Gravières étale ses hameaux sur les flancs du Serre de Barre et tour à tour nous cheminerons dans les grès, les calcaires ou les schistes .... Le paysage ici est resté

fidèle à l'âge d'or des Cévennes : antiques terrasses, architecture et bâti de pierre... Nous aurons également l'occasion de découvrir de très beaux points de vue sur les Cévennes, voire même les pré-alpes.

*Déjeuner à Lou Castel*

**Après midi excursion : SPECTACLE JEAN FERRAT A LA FERME THÉÂTRE**

A Lablachère la ferme théâtre organise dans des anciennes écuries voûtées le spectacle "Jean d'ici Ferrat le cri". Cette évocation théâtralisée de la vie du chanteur est ponctuée de chansons en version originale et de diapos ; "j'ai rencontré un pays", le spectacle sur l'Ardèche, raconte l'histoire d'un homme qui retrouve la maison de ses ancêtres. Son père avait quitté l'Ardèche, attiré par une vie, qui, d'ici, lui semblait plus facile....En revenant pour vendre cette maison, il retrouve ses souvenirs d'enfance, des odeurs, des couleurs.....

Jour 4 mercredi 27 mai:

**Matin randonnée : LE CIRQUE DE NAVES**

Outre la visite du charmant village de Naves, le sentier que nous emprunterons se caractérise par la rencontre de plusieurs roches due à une faille géologique ; ainsi en quelques kilomètres , le relief, les maisons et la végétation changent radicalement.

*Déjeuner à Lou Castel*

**Après midi excursion : LA GROTTE CHAUVENT 2**

Réplique de la grotte originale nous découvrirons le 1er chef d'oeuvre de l'humanité dans un paysage souterrain à couper le souffle ; nous nous laisserons guider au milieu de vestiges paléontologiques, de centaines de dessins et de gravures sur les parois ; la visite se prolongera dans la galerie de l'Aurignacien pour mieux comprendre l'environnement , la faune, la flore connus des Hommes il y a 36 000 ans.

Jour 5 jeudi 28 mai:

**Matin randonnée : VILLAGE DE LABEAUME ET LES JARDINS SUSPENDUS**

Ce village est un des plus beaux du sud de l'Ardèche ; nous parcourrons ses ruelles mais aussi une partie des belles gorges creusées par la rivière pour atteindre un lieu unique : les jardins suspendus du récatadou : ici le savoir-faire des paysans du XIX e siècle a su tirer profit des falaises pour y établir des jardins perchés au dessus du vide...Grandiose !!

*Déjeuner à Lou Castel*

**Après midi excursion: BALAZUC et VOGÜÉ**

Balazuc, perchée sur une falaise, est une ancienne place forte et a gardé de nombreuses traces de son passé médiéval : dédale de ruelles tortueuses ,passages voûtés, l'église romane fortifiée, ses portes d'enceinte.....

A Vogüé nous découvrirons de charmantes petites maisons serrées les unes contre les autres au pied d'imposantes falaises,ainsi que des ruelles étroites typiques des vieux villages ardéchois.....nous terminerons par un arrêt dégustation chez un nougatier.

Jour 6 vendredi 29 mai: JOURNÉE DE REPOS DU CHAUFFEUR

**Matin randonnée: LE BOIS DE PAÏOLIVE ET LES GORGES DE CHASSEZAC**

Le bois de Païolive (pays de l'olive) est un forêt de 16 km<sup>2</sup> de chênes blancs,d'arbousiers,de roches pétrifiées formant un ensemble de labyrinthes. Sous le bois coule le Chassezac dont les gorges bleu-vert valent bien une petite marche.....

*Déjeuner à Lou Castel* ; après-midi libre pour profiter de l'environnement

Jour 7 samedi 30 mai:

Départ après le petit déjeuner

L'ordre des programmes pourra être modifié en fonction des impératifs locaux.

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION:**

Le prix comprend le transport aller/retour au départ de Moulins les Metz, l'hébergement en chambre double en pension complète, les déplacements durant le séjour, les droits d'entrée et de visite lors des excursions, les animations et les pourboires.

Seuls les repas durant les voyages A/R restent à votre charge. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Cette dernière n'interviendra qu'à la réception du bulletin d'inscription ci-joint dûment complété qui sera adressé ou remis à Martine LENGERT 58 rue de Mercy 57070 METZ pour le 01 Octobre 2025 accompagné d'un chèque d'arrhes de 300 € par place envisagée. Un 2e chèque de 300 € par personne sera déposé pour le 20 Janvier 2026, le solde de 295 € pour le 20 Avril 2026.

**MERCI DE RESPECTER LE CALENDRIER DES PAIEMENTS ET NE PAS RÉGLER  
VOTRE SÉJOUR EN INTÉGRALITÉ ; SI LE SOLDE DU VOYAGE DEVAIT ÊTRE  
INFÉRIEUR AU MONTANT INDIQUÉ AU VUE DU NOMBRE DE PARTICIPANTS, VOUS  
SEREZ AVERTIS EN TEMPS UTILE AVANT LA DATE DU 3e RÈGLEMENT**

Ce séjour a été établi sur une base de 35 personnes, les inscriptions se feront par ordre d'arrivée ; toute annulation émanant du participant devra être motivée et notifiée par écrit ; Si Moulins Rando ne peut procéder au remplacement de la place vacante, elle entraînera la perte des arrhes versés.

---

### **BULLETIN D'INSCRIPTION avec VERSEMENT D'ARRHES**

à remettre ou à adresser à Martine LENGERT, 58, rue de Mercy 57070 METZ  
**avant le 01 Octobre 2025** afin de nous donner de la visibilité sur le maintien de ce séjour.

Mme et ou/Mr .....souhaite(nt) participer au  
séjour qui aura lieu en **Ardèche à Berrias et Casteljau** du 24/05/2026 au 30/05/2026  
tél: .....adresse mail:.....

Le(s) postulant(s) s'engagent à faire parvenir à l'ordre de Moulins Rando

- à l'inscription 1 chèque de 300 €/ personne x..... personnes = €
- pour le 20/01/2026 un 2e chèque de 300 €/personne x ....personnes = €
- pour le 20/04/2026 un 3e chèque de 295 €/ personne x....personnes = €

Moulins Rando se réserve le droit d'annuler ce séjour si le nombre de participants s'avère insuffisant ; s'il n'envisage pas de s'acquitter de la somme complémentaire de 120 € correspondant au supplément exigé pour disposer d'une chambre individuelle , tout participant isolé devra mentionner ci-dessous le nom de la personne avec laquelle il se sera mis d'accord pour loger en commun;

A convenu de partager sa chambre avec M.....

Date

Signature